

ACCIDENT

23 octobre 2008 - hélicoptère immatriculé F-BTSI

Evénement :	collision avec le sol lors de l'interruption d'un décollage, en instruction.
Cause identifiée :	dosage inapproprié des actions sur les commandes.

Conséquences et dommages : aéronef détruit.

Aéronef : hélicoptère Bell 47 G 2.

Date et heure : jeudi 23 octobre 2008 à 17 h 00.

Exploitant : société.

Lieu : Sundhoffen (68).

Nature du vol : instruction.

Personnes à bord : instructeur + élève.

Titres et expérience :

- instructeur, 48 ans, PPL(H) de 1991, FI(H) de 2002, 1 642 heures de vol dont 840 sur type et 9 h 15 dans les trois mois précédents ;
- pilote stagiaire, 29 ans, 40 heures de vol en double commande, toutes sur type, dont 6 h 30 dans le mois précédent.

Conditions météorologiques : évaluées sur le site de l'accident : vent 360° / 2 à 3 kt, CAVOK, température 10 °C, QNH 1004 hPa.

CIRCONSTANCES

L'élève, accompagné de son instructeur, décolle de l'aérodrome de Colmar (68) pour rejoindre une zone de travail en campagne où une séance de révision des approches, des décollages en campagne et les procédures de gestion de panne est prévue. Après avoir quitté le circuit d'aérodrome, l'instructeur simule une panne hydraulique sans annonce. L'élève choisit un champ dégagé et y effectue un atterrissage glissé comme attendu par l'instructeur. Ensuite, il décolle en prenant immédiatement une pente de montée. L'instructeur reprend les commandes pour ramener l'hélicoptère en vol stationnaire dans l'effet de sol afin de recommencer l'exercice. L'élève effectue plusieurs décollages tous similaires au premier, à chaque fois interrompus par l'instructeur pour recommencer l'exercice. Lors du dernier, à une hauteur d'une dizaine de mètres, l'instructeur saisit énergiquement les commandes pour repositionner l'hélicoptère en vol stationnaire dans l'effet de sol. Les patins de l'hélicoptère touchent violemment le sol. Les pales du rotor principal heurtent la poutre de queue, la cabine bascule vers l'avant et l'hélicoptère s'immobilise.

L'examen du site et de l'épave montre que l'hélicoptère avait une vitesse horizontale élevée lors du choc avec le sol.

L'élève avait repris sa formation le 18 octobre 2008 avec son instructeur à la suite d'une interruption de vol de treize mois due à l'indisponibilité de l'hélicoptère. Il voulait obtenir le brevet de pilote d'hélicoptère avant le 8 décembre 2008, date de fin de validité de son examen théorique. L'instructeur avait reporté une mission à l'étranger afin d'achever la formation de l'élève. Il estimait que l'élève devait effectuer une dizaine d'heures en double commande avant de voler seul à bord.

Le matin du jour de l'accident, l'élève avait accompli une navigation de deux heures avec l'instructeur. Au cours du vol, ce dernier attendait des décisions de commandant de bord de la part de l'élève alors que celui-ci souhaitait obtenir des indications sur les actions à mener.

L'instructeur indique que pour le décollage il demande à ses élèves d'accélérer à hauteur constante dans l'effet de sol avant de prendre la pente de montée. Il accepte une diminution de hauteur lors de l'accélération.